

Atteintes à l'environnement

Pour des succès communs

Il est impossible de connaître à l'avance les conséquences d'une pollution, qu'elle soit d'origine soudaine et accidentelle ou graduelle, tant vis-à-vis de l'assuré que des tiers.

Par exemple, à combien pourront se chiffrer les sommes qui seront nécessaires après des dommages causés au sol, au sous-sol, à la faune et à la flore pour la remise en leur état initial ? Répondre à cette question à l'avance est compliqué et les frais de défense qu'il conviendra d'engager justifient à eux seuls la souscription d'un **contrat spécialement conçu** pour couvrir les risques de pollution et adapté à vos besoins, c'est-à-dire souscrit auprès d'un **assureur spécialisé et expérimenté** tel que Liberty, en lien étroit avec nos partenaires courtiers.

Des solutions sur-mesure pour vos risques

Chez Liberty, nous apportons à nos clients une **solution flexible** qui propose au minimum une garantie prenant en compte l'ensemble des responsabilités environnementales. Grâce aux différentes extensions possibles, il sera permis en outre à l'assuré de protéger sa trésorerie ou son résultat. L'offre de Liberty intègre de manière **simple et complète** l'ensemble des contraintes actuelles qui s'imposent à tout chef d'entreprise.

Ligne	Capacité
Atteintes à l'environnement	25 M EUR

Notre offre :

- Contrats sur base « Tous Risques Sauf »
- Limites et franchises adaptées au risque, avec peu de sous-limites
- Intervention en 1^{ère} ligne ou en excess
- Couverture complète : responsabilité civile atteinte à l'environnement, y compris préjudice écologique et responsabilité personnelle des dirigeants ; dommages environnementaux (atteintes à la biodiversité) ; pertes pécuniaires (frais de dépollution et frais de prévention) ; extensions possibles : transport, déchets livrés et pertes d'exploitation subies par l'assuré
- Contrats exploitation ou détention de sites ou dédiés à des projets
- Possibilité de couvrir les conséquences de pollutions historiques

Pour qui ?

- Toutes activités et notamment les exploitants industriels ou logistiques, prestataires de services sur sites de tiers ou voies publiques, chantiers de construction ou de démolition, propriétaires immobiliers
- Toutes entreprises sans limitation de chiffre d'affaires

Avec vous sur le long terme

En tant que **groupe mutualiste**, nous avons à cœur d'accompagner nos assurés et nos courtiers dans la durée et souhaitons pleinement nous engager à leurs côtés. Nos équipes expérimentées ne manquent pas de ressources, font preuve de **réactivité** à chaque étape de la relation et sont suffisamment autonomes pour permettre une prise de décisions rapide. Vous bénéficierez de nos compétences techniques, de la qualité de notre relation avec nos partenaires courtiers et de notre conception unique du service en cas de sinistre.

Car, ce qui est bon pour vous, l'est aussi pour nous.

Toujours à vos côtés dans un monde qui change

Des clients nous font confiance depuis plus de 20 ans. Pourquoi une telle fidélité ? Parce que nous avons une **culture de la flexibilité et de l'adaptabilité** et que nous investissons continuellement dans l'expertise de nos collaborateurs.

Les activités de nos clients ou la législation évoluent ? En tout temps, nous essayons de nous adapter aux problématiques de nos clients afin de leur assurer un maximum de protection. Cette flexibilité et cette adaptabilité vont aussi de pair avec **l'innovation**, que ce soit en termes de structuration des contrats ou de capacité d'accompagnement de nos clients. Quelle que soit l'activité de l'assuré, nous cherchons une solution appropriée à lui proposer.

Sinistres : être là pour vous quand il le faut

Chez Liberty, nous comprenons parfaitement l'enjeu d'un **règlement juste et rapide** de vos sinistres. À nos yeux, leur gestion, proactive, fait partie intégrante du processus commercial. Notre objectif est de **limiter l'impact environnemental** de chaque incident, tout en gérant l'exposition de nos assurés. Dans ce domaine sensible et potentiellement très complexe, nous faisons appel à des experts et des spécialistes reconnus dans leur discipline. Pour une expérience clients la plus fluide possible, nous proposons en outre des services de **gestion de crise et de hotline 24 h/24**.

Nous contacter

Arnaud Bunetel

Directeur Souscription Environnement Europe
+33 (0) 1 70 39 12 85 | +33 (0) 6 38 12 52 85
arnaud.bunetel@libertyglobalgroup.com

Chloé Fructus

Souscriptrice Environnement
+33 (0) 1 73 00 78 11 | +33 (0) 6 30 75 59 81
chloe.fructus@libertyglobalgroup.com

Grégory Lecocq

Souscripteur Environnement
+33 (0) 1 73 02 81 16 | +33 (0) 6 79 93 92 45
gregory.lecocq@libertyglobalgroup.com

Nos contrats sont souscrits par Liberty Specialty Markets Europe Sàrl (LSME), pour le compte et par mandat de Liberty Mutual Insurance Europe SE (LMIE) sous la marque commerciale Liberty Specialty Markets, membre du Groupe Liberty Mutual Insurance. LSME est enregistrée au Grand-Duché du Luxembourg (sous le n° B216199) et domiciliée au 5-7 rue Léon Laval, L-3372 Leudelange, Grand-Duché du Luxembourg. LSME est supervisée par le Commissariat aux Assurances et agréée par le Ministère des Finances luxembourgeois comme agent d'assurance et de réassurance. Sa succursale en France (RCS Paris 831 623 699) est enregistrée à l'Orias sous le n° 2017AC009 et domiciliée au 42 rue Washington, 75008 Paris. LMIE, enregistrée au Grand-Duché du Luxembourg (sous le n° B232280) et domiciliée au 5-7 rue Léon Laval, L-3372 Leudelange, Grand-Duché du Luxembourg, est supervisée par le Commissariat aux Assurances et agréée par le Ministère des Finances luxembourgeois comme compagnie d'assurance et de réassurance. Sa succursale en France (RCS Paris 408 774 610) est domiciliée au 42 rue Washington, 75008 Paris. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.libertyspecialtymarkets.com

FRENV1284-03-24



Liberty
Specialty Markets

For Mutual Advantage